

● LA CARTE L'INCLUSION NUMÉRIQUE

Le numérique, en partie ses usages, prennent une place prépondérante dans la vie quotidienne. La résorption de la fracture numérique et la promotion des usages digitaux, notamment pour les services publics, est une priorité.

L'inclusion numérique tant en termes d'infrastructures que de compétences vise à rendre le numérique accessible à tous et faciliter ainsi l'insertion sociale et économique.

L'analyse de la fragilité numérique globale est déclinée en 4 thèmes, composés d'indicateurs (voir schéma ci-dessous). Il s'agit d'une approche sociologique qui se veut également indépendante du déploiement des infrastructures physiques telles que la fibre ou encore la couverture du réseau. Plus le score d'une commune est élevé, plus elle est considérée comme fragile, la moyenne de l'agglomération étant fixée en base 100.

La fragilité numérique globale de l'agglomération varie ainsi de 69,2 pour Bourgneuf à 114,2 pour La Rochelle.

Les communes qui cumulent davantage de fragilités numériques sont La Rochelle et le littoral sud en particulier Aytré et Châtelailon-Plage. À l'inverse les communes de l'est notamment Bourgneuf et Montroy semblent moins touchées.

Les fragilités liées à l'accès.

Yves, Saint-Christophe et Esnandes semblent plus fragiles que les autres quant à la capacité à pouvoir se doter d'équipements numériques du fait

de revenus médians plus faibles qu'ailleurs alors qu'Aytré, Thairé ou Châtelailon-Plage ont davantage de difficultés à accéder à l'information du fait de la surreprésentation des ménages d'une personne* et/ou de familles monoparentales.

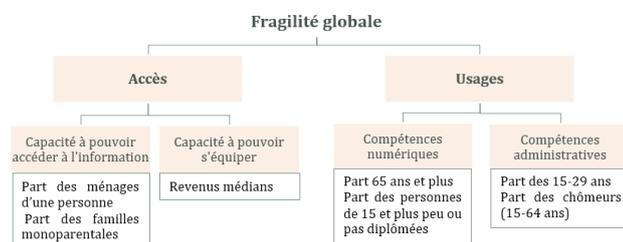
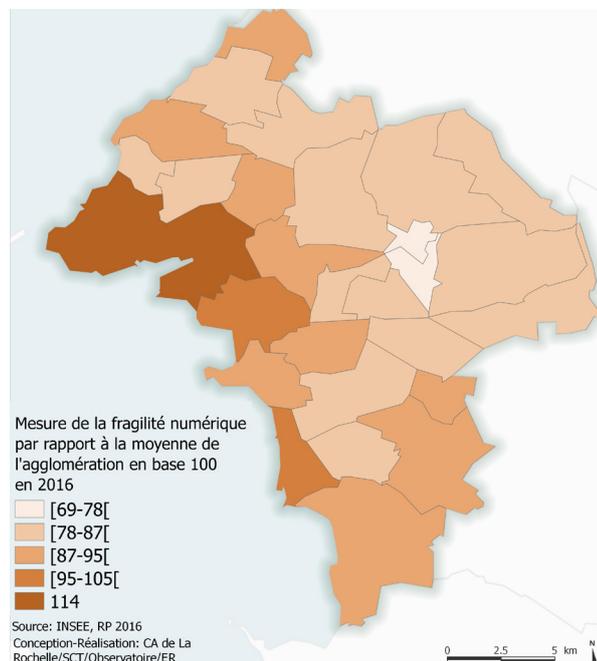
Les fragilités liées aux compétences.

Les communes de l'est sont bien dotées en compétences numériques (utilisation d'internet et des équipements numériques) alors que les communes situées au nord de La Rochelle et de Châtelailon-Plage le sont un peu moins. En effet les personnes peu ou pas diplômées et/ou les personnes âgées de 65 ans et plus y sont davantage représentées et ces catégories de population semblent avoir plus de difficultés à maîtriser l'outil numérique.

De fortes disparités à l'échelle des quartiers rochelais.

En effet, les quartiers politique de la ville qui concentrent davantage de précarité cumulent les indicateurs de fragilité tant en termes d'usages que d'accès.

Aux Minimes, si les habitants sont bien dotés en compétences numériques (scores faibles de 50 à 96), en revanche la capacité à réaliser des démarches administratives en ligne semblent plus difficiles (scores élevés compris entre 120 et 168), ce qui peut s'expliquer par la forte proportion de jeunes** dans ce secteur. C'est également le cas dans le centre-ville mais dans une moindre mesure.



Méthodologie

Cette analyse est construite sur la base d'une méthode développée par le SGAR Occitanie (« Le diagnostic régional des zones de fragilité numérique – Projet Incub-O », SGAR Occitanie, auteure Sarodja NAMINZO sous la direction de Philippe MATHONNET) et adaptée pour l'agglomération par la Direction de la Transformation Numérique.

Elle repose sur 4 thèmes composés chacun de une ou plusieurs variables, qui basées sur des hypothèses de départ et des études sociologiques, sont susceptibles d'expliquer la fragilité numérique grâce à la méthode du scoring.

* Exemple 1 : selon une étude du Baromètre du numérique du CREDOC en 2018, les ménages d'une seule personne ont moins de facilité d'accéder aux équipements et à internet, et se retrouvent moins informés que les autres sur les offres de services publics.

** Exemple 2 : Selon le Livret blanc « Contre l'illectronisme » du syndicat de la presse sociale de juin 2019, une grande majorité des jeunes de 15 à 29 qui entrent dans l'indépendance, n'est pas familière des démarches administratives et ne dispose pas forcément des compétences nécessaires et doivent s'y acculturer.

● ZOOM SUR LE LOGEMENT ÉTUDIANT

En 2019, 1 466 étudiants, soit environ 10% des effectifs post-bac de l'agglomération, ont participé à une enquête sur le logement étudiant*.

Près de 2/3 tiers d'entre eux résident dans un logement privé du parc diffus, 22% logent en résidence universitaire ou en internat et 9% habitent toujours chez leurs parents. Parmi les étudiants vivant hors du domicile parental, 26% sont en colocation dont 1/3 par nécessité et non par choix.

L'effort financier lié aux dépenses de logement est important pour les étudiants de l'agglomération. En effet, plus de 43% des répondants consacrent plus de 50% de leur budget dans leur logement. Ceci s'explique par le coût élevé de la vie étudiante à La Rochelle. En effet, la ville se situe au 18ème rang des villes étudiantes les plus chères parmi les 42 grandes villes universitaires de France.

Les primo-arrivants, qui représentent 47% des répondants, sont souvent amenés à accepter des logements à des prix élevés du fait de la méconnaissance du contexte local ou de l'absence de liens sociaux. Ainsi la part médiane consacrée au loyer après déduction des aides est comprise entre 301€ et 400€ chez les primo-arrivants contre 201€ à 300€ chez les autres. Certains établissements proposent toutefois aux primo-arrivants des solutions d'hébergement privilégiées (l'EIGSI dispose par exemple de sa propre résidence).

Plus généralement, 51% des enquêtés déclarent avoir rencontré des difficultés pour trouver leur logement, notamment à cause du niveau de prix des logements et du manque d'offres proposées.

* Cette enquête a été suivie par le service Emploi et Enseignement Supérieur et conduite par DMS Conseil dans le cadre du Schéma Local d'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation.

Les questionnaires ont été diffusés dans les établissements d'enseignement supérieur de La Rochelle ainsi que dans les lycées et structures de l'agglomération proposant des formations post-bac. Ce sont les données brutes qui sont présentées ici.

Pour l'année scolaire 2017-2018, 14 576 étudiants sont inscrits dans un établissement de l'enseignement supérieur dans la CA de La Rochelle. C'est 4 450 étudiants de plus qu'en 2007-2008 soit une progression de 43,9% en 10 ans. Cette dynamique va se poursuivre et les projections avancées dans le Schéma Régional de l'Enseignement Supérieur prévoient une augmentation de plus de 18% des effectifs à l'horizon 2026. L'agglomération comptera alors plus de 17 000 étudiants.

Or, aujourd'hui, selon l'ADIL, il existe environ 5 700 logements dédiés aux étudiants dont 55% dans le parc locatif privé diffus et 45% dans les résidences étudiantes publiques et privées.

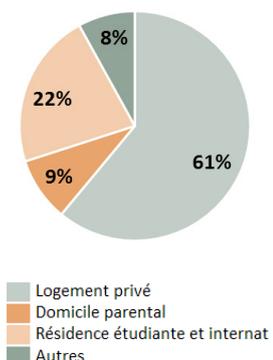
Ce besoin croissant de logements étudiants face à une démographie étudiante dynamique nécessitera notamment la production de nouvelles résidences étudiantes. C'est d'ailleurs un des axes que composent le Schéma Local d'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

Évolution des effectifs étudiants

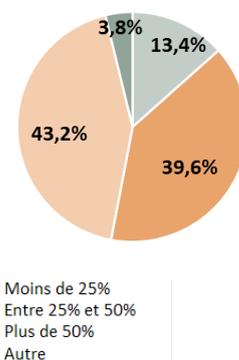
	Effectifs 2017-2018	Projection à 2026 en taux de variation total	Variation en volume 2018-2026	Effectifs projetés en 2026
Universités	8 737	8,0%	699	9 436
Écoles de commerce et de gestion	3 157	58%	1 831	4 988
Écoles d'ingénieurs	1 123	13,6%	153	1 276
Sections de techniciens supérieurs (STS) et assimilés	836	4,4%	37	873
Classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE)	311	4,5%	14	325
Écoles paramédicales et sociales	330	-	-	330
Autres écoles de spécialités diverses	82	11,6%	10	92
Total général	14 576	18,8%	2 743	17 319

Sources: MESR / Excelia Group / DMS Conseil

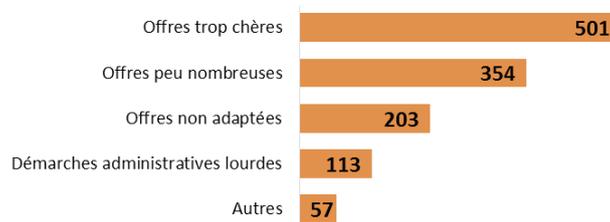
Type de logement occupé



Part du budget consacré au logement



Difficultés rencontrées pour trouver un logement



Source: DMS Conseil, enquête sur le logement étudiant en 2019

Parc de logements dédiés aux étudiants

	Nombre de logements
Résidences publiques et privées dédiées aux étudiants	2 601
Parc diffus en locatif privé occupé par les étudiants	3 132
Total	5 733

Source: ADIL 2019 / INSEE, RP 2015

● LES PUBLICATIONS

Retrouvez les parutions de l'Observatoire sur notre site Internet : les Lettres n°1 à 12 et le Cahier n°3 consacré au logement.

